

## COMMUNIQUE DE PRESSE

CP/SPK#043/2015

### LA MINUSCA INFORMEE D'UN NOUVEAU CAS D'ABUS SEXUEL COMMIS PAR UN CIVIL

**Bangui, le 15 septembre 2015** - La Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations Unies en République centrafricaine (MINUSCA) a été informée le 12 septembre 2015, d'un cas d'allégation d'exploitation sexuelle commis par un civil.

La MINUSCA a informé les autorités centrafricaines de cette allégation et le Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies a immédiatement pris des mesures pour enquêter sur cette affaire, conformément à la Politique de tolérance zéro du Secrétaire Général Ban Ki-moon sur les actes d'exploitation et d'abus sexuels.

La MINUSCA condamne dans les termes les plus forts tout cas d'exploitation et d'abus sexuels commis son personnel. Le Représentant spécial du Secrétaire général, Parfait Onanga-Anyanga, s'est entretenu de ce nouveau cas avec le Haut-commissaire aux droits de l'Homme, Zeid Ra'ad Al-Husseini, et le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous.

M. Onanga-Anyanga réitère son engagement personnel et celui de l'Organisation à protéger les droits et la dignité des victimes ainsi qu'à ouvrir rapidement une enquête pour que la justice soit rendue.

Actuellement, 17 cas d'allégations d'exploitation et d'abus sexuels commis par le personnel de l'ONU en République Centrafricaine ont été signalés à la MINUSCA. Parmi ces cas, treize impliquent des militaires, l'un porte sur des allégations contre notre police, un cas implique un civil et pour deux autres cas l'identité des auteurs est inconnue. Chaque cas a été documenté et une mission d'enquêtes préliminaires a été lancée pour préserver les preuves.

**Contact Information publique / MINUSCA**

Site Internet: <http://minusca.unmissions.org>



@UN\_CAR



facebook/minusca.unmissions.org